## VENTES A L'ENCAN

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un droit, titre et intérêt, etc., dans un procès.**

**Blumenthal & Bickart, Inc., vs. A. O. Pessou et al.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,903 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Alphonse O. Pessou, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1914, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous les droits, titre et intérêts de Alphonse O. Pessou, dans et au procès No. 106,453 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, intitulée Alphonse O. Pessou vs. Union Central Life Insurance Co., et dans et aux demandes faites dans le dit procès.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

CARROLL, HENDERSON & CARROLL et HENRY G. McCALL, Avocats pour les demandeurs.

mai 20 22 25 29—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de biens fonciers du Sixième District, de valeur et améliorés, désignés par le numéro municipal 3140, rue Robert, au coin de la rue Peters (dans l'ilet de la rue Barrett et la limite de Rickerville), en 3 lots de terrain.**

**Security Building and Loan Association vs. Peter Belz.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,324 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartiennent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y dépendent et appartiennent en quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 710, borné par les rues Robert, Barrett, Peters et la limite de Rickreville, désigné sous les numéros huit, neuf et dix, sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant E. Commagère, ancien notaire, le 14 septembre 1893; d'après lequel les dits lots se touchent mesure chacun trente pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur de cent pieds. Le lot dix formant le coin des rues Robert et Peters.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats pour la demanderesse.

mai—8,9,15,22,29 juin—5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Troisième District, portant le numéro municipal 1638, rue Nord Dorgenois, entre les rues Onzaga et Lapeyrouse.**

**Isaac B. Wolf vs. Joseph Andrew Thomas.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,905 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendences qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, de l'Ilet No. 1342, borné par les rues Dorgenois, Onzaga, Rocheblave et Lapeyrouse, sur un croquis et certificat d'arpentage daté le 27 février 1907, signé par Edgar Pillié, voyer, et annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 7 mars 1907, d'après lequel croquis le dit lot part d'une distance de soixante-quatre pieds à partir de la rue Onzaga, et mesure de là, trente-six pieds de face à la rue Dorgenois, sur une profondeur sur la ligne de côté dans la direction de la rue Lapeyrouse de cent vingt-huit pieds, à la ligne à l'arrière qui a trente-trois pieds huit pouces, de là, sur une ligne courant dans la direction de la rue Dorgenois, et parallèle à la rue Onzaga, vingt-huit pieds; de là, sur une ligne courant dans la direction de la rue Onzaga, et parallèle à la rue Dorgenois, deux pieds quatre pouces; de là, sur une ligne courant, à la rue Dorgenois, et parallèle à la rue Onzaga, de l'endroit d'où part la première ligne, cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER et B. Y. WOLF, Avocats pour le demandeur.

mai 1 8 15 22 29—juin 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée de valeur du Septième District, portant le numéro municipal 512, rue Hillary, dans l'ilet des rues avenue St-Charles, Pearl et Cherokee.**

**Walter Miller vs. les héritiers de Mme Richard Sussman.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,229 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Preier District de cette ville, le JEUDI 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1e—Un certain lot de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues avenue St-Charles, Pearl, Cherokee (autrefois Clinton) et Hillary, désigné par la lettre D, et mesure trente pieds de face à la rue Hillary, par cent trente-sept pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot étant formé des portions en arrière des lots vingt-deux, vingt-et-un, vingt, dix-neuf, et une partie du lot No. dix-huit, sur le plan original du dit ilet fait par William Fourchy, daté le 4 avril 1853, et déposé dans le bureau de A. Chispella, ancien notaire.

2e—Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues avenue St-Charles, Hillary, Pearl et Cherokee (autrefois Clinton), commençant à une distance de cent cinquante pieds du coin des rues avenue St-Charles et Hillary, et mesure trente pieds de face à la rue Hillary, sur une profondeur de cent trente-sept pieds et six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est pris de l'arrière portion de la propriété, acquise par achat, de l'Eglise Baptiste de l'avenue St-Charles, de la Woman's Industrial Association, par acte passé devant W. R. Kerr, notaire, le 21 juin 1899.

Ainsi que toutes les bâtisses et améliorations sur les propriétés décrites, et les droits, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

## VENTES A L'ENCAN

### PAR ALBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété de valeur du Premier District, important magasin à deux étages et résidence, formant le coin de l'avenue Howard et des rues Annonciation et Tchoupitoulas, désignés par les numéros 1000 à 1010 rue Annonciation, et 1001 à 1111 rue Tchoupitoulas. Edifice en briques à trois étages, No. 1018 rue Tchoupitoulas. Dans l'affaire de Michael A. Donnelly vs. James, Amelia et Anita Donnelly, mineurs.**

No. 108,307, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Par ALBERT L. PAUL, Encanteur, bureau, 831 rue Carondelet. On vendra à l'enchère publique, le JEUDI, 25 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et poursuite d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 13 mai 1914, et signé en cour ouverte le 19 mai 1914, par l'honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de partition ci-dessus:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ilet No. 68 du Premier District de cette ville, borné par les rues Delord (maintenant avenue Howard), Tchoupitoulas, Annonciation et Poeyfarre, numérotés 1 et 2; le lot 1 mesure 64 pieds 7 pouces (64' 7") de face à la rue Annonciation, sur soixante-dix pieds deux pouces (70' 2") sur la rue Tchoupitoulas; quarante-sept pieds, dix pouces et sept lignes (47' 10" 7"') de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot 2, et vingt-et-un pieds, six pouces et quatre lignes (21' 6" 4"') sur la ligne du côté opposé. Le lot 2 mesure vingt-six pieds (26') de face à la rue Annonciation, vingt-huit pieds trois pouces (28' 3") sur la rue Tchoupitoulas, quarante-sept pieds, dix pouces et sept lignes (47' 10" 7"') sur la ligne de séparation du lot No. Un et cinquante-huit pieds, six pouces et deux lignes (58' 6" 2"') de profondeur sur la ligne de séparation du lot Trois. Les améliorations, appelées numéros 1000 et 1010 rue Annonciation comprennent l'édifice en brique à deux étages, de bonne construction, occupé par un magasin et des appartements, toujours loué, et très désirable pour n'importe quel commerce.

2. — Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 50, borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Pearl et Delord, désigné par le numéro six (6), mesurant vingt-et-un pieds, onze pouces et une ligne (21' 11" 1"') de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre-vingt trois pieds six pouces (83' 6") de profondeur, et dix-huit pieds six pouces (18' 6") ou plus de largeur à l'arrière. D'accord avec un croquis topographique par A. de Armas, voyer, annexé à un acte devant C. T. Soniat, notaire, le 27 mars 1884, il apparaît que la largeur de la ligne arrière du dit lot No. 6 est 21' 11". Les améliorations comprennent l'édifice en briques à trois étages appelé No. 1018 rue Tchoupitoulas.

Conditions de Vente:—Comptant, l'acquéreur devant payer les impôts pour l'années 1913 et 1914, par dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente et coûts de tous certificats seront aux frais de l'acquéreur, devant Clifford M. Eustis, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

JOHN L. FELIU, Avocat pour le demandeur.

RIXFORD J. LINCOLN, Avocat pour le défendeur.

mai 24 31—juin 7 14 21 25

### PAR STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**In re liquidation de la Ferd S. Kaufman Co. — No. 91,823, Cour Civile de District, Division D. — 1 lot de comptes ouverts, au plus haut preneur, sans limite ou réserve.**

Par Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra à l'encan le JEUDI, 4 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 2 avril 1914, par l'honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de comptes ouverts, selon inventaire que nous avons dans notre étude. Conditions: comptant.

B. I. CAHN, RICE & MONTGOMERY, Avocats. mai 24 31—juin 4

### VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Indiana Refining Co. vs. F. A. Rodrigues.**

PREMIERE COUR DE CITE pour la paroisse d'Orléans — No. 63,025 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à mon magasin, encoignure des rues Conti et Royale, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 30 mai 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une table de pool, dix queues, une étagère à boules, quinze boules de pool, un registre de caisse "National".

Saisie dans le procès ci dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.

WALKER & WOLF, Avocats pour la demanderesse.

mai 20 25 30

### AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Julian S. Boullemet.**

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No. 86,647 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Florence E. Russ, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

G. A. MONTGOMERY, J. D. DRESNER, Avocats. mai 24 28—juin 2

**Succession de Mme Leonie Fisse, veuve d'Eugène F. Silvestre.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,781 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Alice Fisse, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

FRANK T. ECHEZABAL, Avocats. mai 24 28—juin 2

**Succession d'Isaac Delgado.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albania pour le mois d'avril 1914, présenté par George W. Boucher, George Allain et Samuel Snodgrass, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

## VENTES A L'ENCAN

### Par JAMES F. KEENEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTITION.

**Occasion pour ceux qui cherchent une maison, financiers ou spéculateurs, d'acquéreur un joli cottage double isolé, Nos. 4319-21 rue Sud Liberté, avec allée, et terres 50x120, touchant presque l'Avenue Napoléon.**

**Le JEUDI, 11 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.**

**Mlle Laura M. Murray et al. vs. James A. Hawkins.**

No. 104,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Par JAMES F. KEENEY, Encanteur, bureau No. 542 Bâtisse Audubon, No. 931 rue Canal, le JEUDI, 11 juin 1914, au 311 de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et persécution d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 24 avril 1914, et signé le 4 mai 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations y appartenant, portant les numéros municipaux 4319-4321 rue S. Liberté, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 863, borné par les rues S. Liberté (autrefois Green), Berlin et Howard et l'avenue Napoléon, situé à une distance de cent trente pieds du coin des rues S. Liberté et Berlin, et mesurant cinquante pieds de face à la rue S. Liberté sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les dites améliorations consistent d'un joli cottage double isolé, contenant, sur l'un des côtés quatre grandes chambres, bain, gaz et galerie sur le devant, et de l'autre côté, quatre grandes chambres, bain, gaz, grande porte pour automobile, grande cour, abri, citerne, grille en fer, etc., allée en macadam, et porté les numéros municipaux 4319-21. Facile accès aux tramways, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant; l'acheteur devant recevoir les loyers que depuis le jour de la signature de l'acte de vente. L'acheteur se rendra en outre responsable du paiement des taxes municipales et de l'état pour 1914, déposera 10 pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, ceci sans intérêts, et paiera les frais de l'acte de vente devant James Saméon, notaire en cette ville.

JAMES F. KEENEY, Encanteur.
Bureaux, 542 Bâtisse Audubon.

BENJAMIN ORY, E. M. STAFFORD et H. W. ROBINSON, Avocats.

mai 10 17 24 31—juin 7 9 10 11

### Par JAMES F. KEENEY.

**HERITIERS TOUS MAJEURS.**

**Occasion pour ceux qui cherchent une maison, financiers ou spéculateurs, d'acquéreur un joli cottage double isolé, Nos. 4319-21 rue Sud Liberté, avec allée, et terres 50x120, touchant presque l'Avenue Napoléon.**

**Le JEUDI, 11 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.**

**Mlle Laura M. Murray et al. vs. James A. Hawkins.**

No. 104,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Par JAMES F. KEENEY, Encanteur, bureau No. 542 Bâtisse Audubon, No. 931 rue Canal, le JEUDI, 11 juin 1914, au 311 de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et persécution d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 24 avril 1914, et signé le 4 mai 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations y appartenant, portant les numéros municipaux 4319-4321 rue S. Liberté, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 863, borné par les rues S. Liberté (autrefois Green), Berlin et Howard et l'avenue Napoléon, situé à une distance de cent trente pieds du coin des rues S. Liberté et Berlin, et mesurant cinquante pieds de face à la rue S. Liberté sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les dites améliorations consistent d'un joli cottage double isolé, contenant, sur l'un des côtés quatre grandes chambres, bain, gaz et galerie sur le devant, et de l'autre côté, quatre grandes chambres, bain, gaz, grande porte pour automobile, grande cour, abri, citerne, grille en fer, etc., allée en macadam, et porté les numéros municipaux 4319-21. Facile accès aux tramways, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant; l'acheteur devant recevoir les loyers que depuis le jour de la signature de l'acte de vente. L'acheteur se rendra en outre responsable du paiement des taxes municipales et de l'état pour 1914, déposera 10 pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, ceci sans intérêts, et paiera les frais de l'acte de vente devant James Saméon, notaire en cette ville.

JAMES F. KEENEY, Encanteur.
Bureaux, 542 Bâtisse Audubon.

BENJAMIN ORY, E. M. STAFFORD et H. W. ROBINSON, Avocats.

mai 10 17 24 31—juin 7 9 10 11

### PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottages du Cinquième District.**
**Cottage Double Isolé.**
**334-336 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.**
**Cottage Double Isolé.**
**338-340 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.**
**Cottage Simple Isolé.**
**227 rue Delaronde, entre les rues Seguin et Bermuda.**
**Cottage Double Isolé.**
**342-344 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.**
**Cottage Double Isolé.**
**222-224 rue Verett, entre l'avenue Pélican et Deleronde, ilet Oliver Station.**

**Le MARDI, 9 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Succession de Caroline S. Brauner. — No. 108,230 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.**

MARDI, le 9 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 4 mai 1914, par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, je, ERNEST A. CARRERE, encanteur dûment autorisé dans et pour la Paroisse d'Orléans, procéderai à la vente des propriétés suivantes décrites, à savoir:

1—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances leur appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné sous les numéros quinze et seize de l'ilet No. 8, borné par les rues Peter et Alix et les avenues Atlantic et Pacific, suivant le plan du dit ilet dressé par P. A. d'Hemecourt, topographe, daté le 27 septembre 1876, déposé en l'étude de W. H. Seymour, ancien notaire en cette ville. D'après le dit plan, ces lots mesurent chacun trente-et-un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacific, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de deux maisons construites légèrement et couvertes en ardoises, désignés par les numéros 334-336 de l'avenue Pacific, et contenant 4 chambres, galerie, etc.; et les numéros 338-340, 5 chambres, abri, etc., et les conexions d'eau et égouts.

2—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances leur appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No. sept de l'Ilet No. 15, borné par les rues Delaronde, Seguin et Bermuda et l'avenue Pélican, sur le plan dressé par A. d'Hemecourt, topographe, daté le 18 mars 1842, et déposé en l'étude de L. T. Caire, feu notaire en cette ville, par le numéro 22, dans son livre de plans No. 4 bis. Selon le dit plan, le dit lot de terre mesure, en unités françaises, trente-et-un pieds de face à la rue Delaronde, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison légèrement construite, couverte en ardoises, cottage simple, protégée par une grille en fer sur le côté face, et contenant huit chambres, bain, hangar, vestibule, galerie, etc., bien tapissés, égouts et connexions d'eau.

3—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartennant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné sous le numéro quatorze de l'ilet No. 48, borné par les rues Peter et Alix et les avenues Atlantic et Pacific, sur le plan déjà cité par P. A. d'Hemecourt, topographe, sous la date du 27 septembre 1876. D'accord avec ce dit plan, ce lot de terre mesure trente-et-un pieds sept pouces de face sur la Pacific avenue, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huits pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent des numéros 342-44 avenue Pacific, contenant cinq chambres, abri, etc., de chaque côté.

4—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro 14 de l'ilet No. 26, borné par les rues Verret, Delaronde, Peter et Olivier, d'après le plan dressé par J. A. d'Hemecourt, topographe, déposé en l'étude de S. Magner, notaire, lequel lot de terre mesure trente-et-un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente-et-un pieds six pouces de large sur le côté arrière, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds six pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. treize, et cent cinquante-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur, sur l'autre côté. Les améliorations comprennent une maison légèrement construite, couverte en ardoises, double cottage, contenant cinq chambres, galerie, eau de ville, et loyer de douze dollars de chaque côté.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer en sus les actes de vente qui devront être passés devant Robert Legier, notaire, ainsi que les taxes pour l'année 1914, et ainsi dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
Bureaux, 806 rue Perdido.

LEGIER & GLEASON, Avocats.

mai 5 10 17 24 31—juin 7 9

### AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de William W. Terriff.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,683 — Division B — Attendu que Harry McCall a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de William W. Terriff, décédé intestat:

Avis est par le present donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

DENEGRE, LEVY & CHAFFE, HARRY McCALL, Avocats.

mai 21 25 30

**Succession de Dr. Jos. Bauer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,878 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableaux de distribution présentés par Charles F. Claiborne, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

CHAS. F. CLAIBORNE, Avocat.

## VENTES A L'ENCAN

### Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente en partition. Succession de Michael J. Joyce.**

No. 104,705, Division D, Cour Civile de District. Le JEUDI, 16 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, je, David H. Culligan, vendrai à l'enchère publique, la propriété décrite ci-après:

PROPRIETE FONCIERE.

1.—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No. 363, borné par les rues Bienville, Broad, White et Iberville (autrefois rue Custom House), désigné par la lettre B sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté du 9 juin 1913, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de deux cent quarante pieds, un pouce et quatre lignes du coin des rues Bienville et Broad, et mesure vingt-neuf pieds, huit pouces de face à la rue Bienville, la même dargeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par la numéro municipal 2732, rue Bienville.

2. Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses at améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No. 363, borné par les rues Bienville, Broad, White et Iberville (autrefois rue Custom House), désigné par la lettre A sur le croquis déjà mentionné, fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, d'après lequel croquis le dit lot de terre commence à une distance de deux cents soixante-neuf pieds, neuf pouces et quatre lignes du coin des rues Bienville et Broad, et mesure vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Bienville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, et est composé de la partie la plus grande du lot original No. 7. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les numéros municipaux 2736-2738, rue Bienville.

3.—Deux certains lots de terre, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 363 (autrefois ilet No. 40), borné par les rues Broad, White, Custom House (maintenant Iberville) et Bienville, et désignés comme lots Nos. 5 et 6 sur un plan d'Edgar Pillié, voyer, daté du 9 juillet 1895, dans les archives de l'étude de E. L. Sansum, ancien notaire en cette ville, comme plan No. 9, chacun mesurant trente pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Bienville, sur cent deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Deux certains morceaux de terre situés dans le même district et ilet, désignés comme partie arrière des lots Nos. 5 et 6, mesurant chacun trente pieds de face sur une ligne parallèle à la rue Bienville, et cent deux pieds de la ligne de la rue Bienville, sur trente-deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, formant la partie arrière des lots.

4.—Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 363, borné par les rues Custom House (maintenant Iberville), White, Bienville et Broad, laquelle portion de terre est formée de la partie antérieure du lot désigné par le numéro 33 sur un plan de F. N. Tourne, daté du 15 mars 1861, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire de cette ville, comme plan No. 72, et mesure trente-deux pieds, neuf pouces et demi de face à la rue White, sur cent vingt pieds de profondeur. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les nueros municipaux 214 et 216, rue White.

5.—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits de voie, privilèges et servitudes y appartenant de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No. 305, borné par les rues Iberville (autrefois Custom House), Rocheblave, Tonti et Bienville, désigné par la lettre A sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 9 juin 1913, d'après lequel croquis le dit lot A forme le coin des rues Iberville et Rocheblave, et mesure vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles, et de face à la rue Rocheblave étant composé de la totalité du lot original No. 12 et une partie du lot No. 11. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les numéros municipaux 2437-2439, rue Iberville.

6.—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No. 305, borné par les rues Iberville (autrefois Custom House), Rocheblave, Tonti et Bienville, désigné par la lettre B sur le croquis déjà mentionné et certificat d'arpentage fait par George de Armas, voyer et ingénieur civil, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de vingt-neuf pieds cinq pouces du coin des rues Iberville et Rocheblave et mesure vingt pieds sept pouces de face à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles.. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 2435, rue Iberville.

Conditions—Comptant un tiers, ou plus, le solde payable dans une, ou une et deux années; la partie qui est à crédit, y en ayant une, devant porter un intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement, et devant être mise en sécurité par les clauses d'hypothèque qui sont habituelles, de même que le pacte de non-aliénando, une provision pour l'assurance de la propriété à faveur des billets hypothéquaires et pour le paiement du dû pour cent de gages d'avocats dans le cas d'empêchement; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes taxes pour l'année 1914 sur le prix d'achat et au-dessus; de recevoir les loyers seulement à partir de la date de cession des actes de vente; les billets hypothequaires devront être datés le même jour que les actes de vente; l'acquéreur devra payer les actes de vente devant E. M. Stafford Esq., notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

DAVID H. CULLIGAN, Encanteur.

E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, HYMAN MITHOFF, Avocats pour les demandeurs.

ANDREW M. FROLICH, J. H. BREWER, Avocats pour les défendeurs.

mai 17 24 31—juin 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Michael J. Joyce.**

No. 104,705, Cour Civile de District, Division D. — En poursuite d'un ordre de cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 26 mai 1914, à 10 heures du matin, dans le local No. 2732 rue Bienville, entre les rues Broad et White, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une chambre à coucher, consistant d'un lit et accessoires, une commode, un bureau avec dessus en marbre, un miroir; ensuite, une vache, une charretté, un tonneau et un harnais.

Conditions—Comptant.

DAVID H. CULLIGAN, Encanteur.

E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, HYMAN MITHOFF, Avocats pour les demandeurs.

ANDREW M. FROLICH, J. H. BREWER, Avocats pour les défendeurs.

mai 17 24 26


# E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR

JULES ANDRIEU

PROPRIETES FONCIERES

STOCKS ET BONS

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange — P. O. Boîte 21.


## VENTES A L'ENCAN

### Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente en Partition.**

**Amant Boyd de Calongne et als. vs. A. A. de Calongne et als.**

No. 106,238 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

Au plus haut et dernier preneur, cottage simple, 1523 N. Avenue Claiborne, entre Columbus et Laharpe.

Par LEONARD L. STERN, Encanteur, le MARDI, 16 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu à cour ouverte, le 29 avril 1914, et du jugement signé à cour ouverte le 5 mai 1914, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Laharpe, Columbus et Derbigny, désigné par le No. six sur un plan dessiné par Rougerol, daté du 10 avril 1889, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire de cette ville, lequel lot numéro six commence à une distance d'environ 126 pieds du coin des rues Laharpe et Claiborne, et mesure 31 pieds 6½ pouces de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la